



La Coulée Douce, le mercredi 27 février 2019

Objet : Inscription, dépôt requalification, démontage et inspection des blocs (T.I.V.)
[les 16/03/2018 et 06/04/2019]
Travaux d'intérêt général [06/04/2019]

Chers amis plongeurs,

Comme chaque année, le début de la saison de plongée est marqué par quelques week-ends réservés à l'entretien de matériel et l'inspection des blocs de plongée. Nous vous rappelons que les textes imposent une requalification tous les 2 ans. Pour bénéficier de la mesure dérogatoire accordée à la FFESSM pour une requalification tous les **6 ans**, il faut :

- * Faire visiter le bloc par un technicien agréé (T.I.V.) au moins une fois par an, et aussi souvent que nécessaire.
- * Remplir et signer le certificat de visite et mettre à jour le registre club.

Pour que la journée en question se déroule le mieux possible, nous avons besoin de toutes les personnes qualifiées T.I.V. (*merci de contacter Michelle Passard au 06.85.18.62.72 pour confirmer votre présence*) et bien sûr de toutes les bonnes volontés.

➤ **Le samedi 16 mars 2019 de 13h30 à 15h00** aura lieu une permanence pour l'inscription sur le registre de la Coulée Douce, des nouveaux blocs non encore recensés. **Aucune inscription de bloc ne sera prise pendant les journées T.I.V. pour des raisons réglementaires en rapport avec le registre club. D'autre part, les blocs concernés par une requalification cette année, doivent être démontés et déposés ce même jour avec la robinetterie.** Aucun bloc ne partira en requalification après cette date et sans le règlement correspondant (50€ pour un 15l et plus et 45€ pour un 12l et moins).

La Coulée Douce 241 route du Port
74 320 Sevrier

Mèl : couleedouce@gmail.com

Site Web : <http://www.couleedouce.fr/>

Association loi de 1901 n° 5012-1987-J.O. du 01/07/87 - Siège Social : Mairie de SEVRIER - N° SIREN : 44764252100010

Club : ☎ 04.50.52.49.20
Présidence : ☎ 06.07.09.46.05
Secrétariat : ☎ 06.80.84.92.64

➤ Le samedi 6 avril 2019 à partir de 8h00 (et uniquement lors de cette journée) : Visite des blocs club (le matin) et Visite des blocs personnels (l'après-midi, avec dépôt des derniers blocs avant 15h impérativement).

Egalement le même jour: nettoyage et remise en état du club, du matériel et des bateaux

Chacun étant réglementairement responsable (exploitant) de son bloc (et des accessoires sous pression), les propriétaires doivent absolument être présents sur place. Les TIV n'ont qu'une mission de contrôle, mais aucune d'obligation en ce qui concerne la manipulation des blocs !

Pensez à :

- Fournir la carte jaune de chaque bloc, à jour de la visite précédente.
- Apporter le bloc ouvert et entièrement démonté avec sa robinetterie (ATTENTION A APPAIRER ROBINETTERIE ET BLOC).
- Donner une participation financière de 12 euros par fût, destinée à couvrir les frais de petites fournitures (joints, huile, graisse, et différents produits...).
- Pour les requalifications, les blocs seront acheminés par le club à une société spécialisée, qui pratique des tarifs compétitifs. Le remontage après requalification, s'effectuera pendant la journée T.I.V. du 6 avril et uniquement pendant ce jour là.

Nous rappelons que l'inspection des blocs est sous la responsabilité du club et de son président. A ce titre tous les litiges doivent être rapportés aux responsables T.I.V. (Michelle Passard, Jacko Mermillod ou Philippe Tescari) qui en informeront le président. En cas de désaccord, ou d'interventions externes sur les blocs, les responsables du club les excluront du fichier.

IMPORTANT : il faut être à jour d'adhésion pour prétendre à l'inscription au fichier, aucun délai ne sera accordé. Attention chaque adhérent peut avoir au maximum 3 blocs (« déco. » compris) inscrits sur le registre du club.

Merci de votre compréhension et de votre participation à tous.

Michelle PASSARD (06.85.18.62.72) ainsi que Patrice LE GUILCHER (06.21.44.91.19) sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La Coulée Douce 241 route du Port
74 320 Sevrier
Mèl : couleedouce@gmail.com
Site Web : <http://www.couleedouce.fr/>

Club : ☎ 04.50.52.49.20
Présidence : ☎ 06.07.09.46.05
Secrétariat : ☎ 06.80.84.92.64

Association loi de 1901 n° 5012-1987-J.O. du 01/07/87 - Siège Social : Mairie de SEVRIER - N° SIREN : 44764252100010